

PROCES VERBAL

DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 1^{er} octobre 2013 à 18h

Route de Saint André d'Embrun - Domaine du Pont Neuf - 05200 - EMBRUN

Présents : Yves BARET - Matthieu BETH - Florence CARNEVALE - Henri FAURE - Laurence GRECHEZ - Liliane LACORTIGLIA - Richard LACORTIGLIA - Yves MOUSSET - Boris OPOLKA - Jacqueline REIDE - Jean-Gabriel RAVARY - Jean SODE - Marc VIOSSAT

Excusés : Yohan ABOLVIER - Jessica GIORGINI - Laurent LIMOUSIN

Participants : Nadine GUILLEM - Philippe PORTELA - Sandrine SYLVESTRE

Le Conseil d'administration s'est réuni le 1^{er} Octobre 2013 à 18h au siège de l'Association.

Première partie ouverte aux salariés.

- 1) Le CA a souhaité remercier Jean SODE pour son engagement auprès du Gabion depuis 13 ans. Richard au nom de l'association lui offre un livre, un CD et une invitation à un spectacle.
- 2) Philippe fait le point d'actualité. L'intérieur du bâtiment est terminé, l'extérieur est nettoyé. A la mi-novembre l'équipement de la salle bibliothèque sera installé

3)

Le stage OPEC doit démarrer au 15 décembre. Il sera financé par le FIT à 80%. Le directeur nous signale qu'il n'a pas fait de démarche pour un co-financement. La demande de certification n'est pas encore déposée. Nous apprenons qu'il n'a pas été prévu de présenter les stagiaires à un diplôme existant à la fin de cette première session afin d'attendre la certification. Il y a beaucoup de candidats pour 9 places seulement, le 1^{er} recrutement doit avoir lieu le 24 octobre. La formation devrait avoir lieu à Forcalquier mais l'aménagement du local que nous devons louer 300 €/mois reste à décider. En effet le devis de 39000€ + l'aménagement à 20000 € d'investissement pour outillages etc...semblent dépasser de beaucoup nos possibilités. Nous avons également un problème pour une salle de cours sur Forcalquier. Les sessions et les intervenants restent à mettre en place.

Le stage OPRP qui doit démarrer à Meyrargues le 14 Octobre, se présente bien, 17 candidats, 10 retenus dont 1 CIF ;

Environ la moitié des formations courtes a dû être annulée faute de stagiaires. 8 stages auront lieu en 2014. Nous avons déjà fait le constat qu'il ne servait à rien de mettre en place de plus en plus de modules car ce secteur est maintenant très concurrentiel. L'an dernier pour la première fois il avait fallu en annuler la moitié. Les stages groupes se passent très bien.

Le projet acoustique « à pas de velours » a été présenté dans plusieurs villes de France et a été bien reçu. Il est toutefois rappelé que le Gabion n'est pas prêt d'accepter d'être financé pour tester les matériaux d'ISOVER.

La DGImpôts, par l'intermédiaire de Mme Picard, nous a fait savoir que les formations courtes entrent dans le secteur marchand et sont imposables. Contesté-t-on cette décision ? Le CA est prêt à l'accepter si l'administration valide les clés analytiques que nous avons proposées pour gérer ce secteur.

Gabion a été contrôlé par l'URSSAF Les formateurs doivent avoir un statut de formateur déclaré à la Dirrecte sinon ils doivent être salariés par l'association. Nous attendons le rapport de l'URSSAF afin d'évaluer les pénalités et de pouvoir contester éventuellement.

Le chantier sur les remparts d'Embrun a commencé. D'autres chantiers sont prévus : un mur en pierres à Baratier-la restauration du moulin du Cassé à Monétier-la restauration de la Muande ne se présente pas bien. Marc Viossat souhaite que nous n'intervenions que lorsqu'il n'y a pas de concurrence pour ne pas léser les artisans locaux.

Dossier FEDER : PRIDES Paille nous saurons en novembre le montant de la prise en charge suite à l'envoi de notre demande de solde.

- 4) Mr Bruno PARIS de OPPBTP a fait un diagnostic sécurité, il faudra voir ce qu'il est envisageable de faire. Le coût serait très élevé. Philippe nous annonce l'embauche de Stéphane Willote pour le rangement et l'entretien.
- 5) Nous décidons d'attendre la fin de l'année pour dénoncer le bail de Mane. Philippe contactera la mairie pour rechercher les barrières disparues. Le périmètre de sécurité pourra être revu avec le matériel sur place.

- 6) Collectif 05. Nous ne nous sommes pas positionnés sur les changements de statuts, par manque de temps, en particulier s'il fallait avoir un président. Actuellement le collectif fonctionne simplement par AG tous les mois réunissant toutes les structures.
- 7) Une réunion préparatoire pour les 20 ans aura lieu lundi 7 octobre. Il y a beaucoup d'inscrits pour les repas, peut-être vaut-il mieux prévoir un buffet pour le soir.
- 8) La convention avec le Parc des Ecrins a été revotée pour la fin du financement du bâtiment.
- 9) Le CA ayant reçu trop tard les documents concernant la projection provisionnelle, il est décidé de ne pas aborder ce point, il sera étudié ultérieurement avec la trésorière.
- 10) Rien de nouveau pour le permis modificatif concernant le bâtiment expérimental.
- 11) Suite à la demande du CA du mois d'avril demandant au directeur de se charger des démarches pour mettre en place avec les banques les documents pour une double signature pour les montants au-dessus de 5000 €, le directeur nous assure que nous devrions avoir les documents prochainement. Il doit également contrôler si les documents ont bien été envoyés à la Préfecture : liste CA, nouveaux statuts, AG
- 12) En janvier le directeur nous a présenté la grille de salaires pour la convention SYNESI qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, le CA du 18 janvier s'était positionné sur la classification de chaque salarié et les salaires par rapport à la valeur du point et du niveau de classification de cette convention. Philippe nous signale qu'il n'a pas à ce jour signé cette convention parce qu'il faudrait passer à une prévoyance (CHORUM) moins avantageuse que l'actuelle (APICIL). Le CA ne comprend pas cette obligation de changer de prévoyance. Dossier à suivre.
- 13) Philippe n'a pas pu nous donner un prix pour l'achat d'un standard et nous signale que la demande d'explication posée (il y a 3 mois) sur le coût de fonctionnement de l'imprimante de 2000€ n'était qu'un quiproquo.

Deuxième partie du CA

- 14) **Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13 Juin 2013**
Le Président donne lecture du Procès Verbal du Conseil d'Administration en ajoutant les corrections de Liliane et de Philippe. Celui-ci est adopté à l'unanimité
- 15) **Compte-rendu de la réunion de bureau du 30 juillet 2013**
Les administrateurs échangent et s'inquiètent d'un climat désagréable pendant les CA au Gabion. Le bureau a mandat pour suivre ce dossier.
- 16) **Dispositif local d'accompagnement** : La mise en place d'un DLA n'est pas appropriée actuellement au Gabion
- 17) **Délégation de signatures.** Sur notre demande, Philippe, le directeur nous propose les délégations de signature. Nous sommes d'accord avec ses propositions mais n'acceptons pas la signature pour l'implantation d'autres antennes sur la Région PACA. Au-delà de 5000€ et pour tout engagement financier une double signature est exigée, président, trésorière ou directeur. Le CA décide d'ajouter également pour les devis et les commandes.

Le prochain CA aura lieu le mardi 12 Novembre 2013 à 18 h

A 21 h, la séance est levée. .

Le Président, Richard LACORTIGLIA